

Bibliothèque numérique

medic@

**Boutineau, F. E.. Un mémoire
d'apothicaire de Tours au XVI^e s.**

Paris, Impr. Tourangelle, 1900.

Cote : 90945 t. 47 n° 7



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.biium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?90945x47x07>

OBRIUM

90945 t.47 n° 7

DOCUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA PHARMACIE
EN TOURAINE

UN MÉMOIRE
D'APOTHECAIRE
DE TOURS

AU XVI^E SIÈCLE

PAR

F. Em. BOUTINEAU

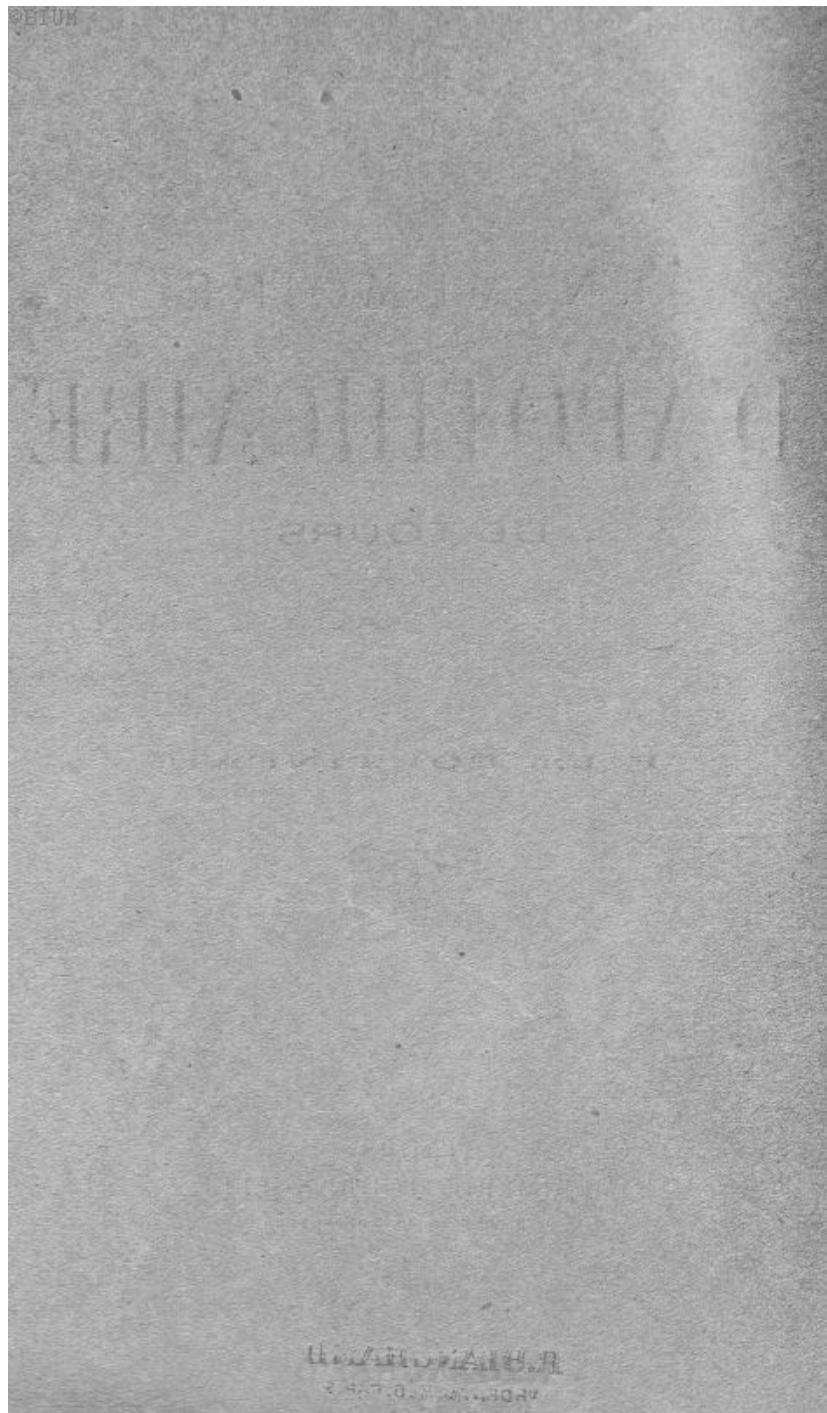


TOURS
IMPRIMERIE TOURANGELLE
20-22, RUE DE LA PRÉFECTURE

1900

R.BLANCHARD
PROF. FAC. MÉD. PARIS





DOCUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA PHARMACIE
EN TOURAINE

UN MÉMOIRE
D'APOTHICAIRE
DE TOURS

AU XVI^E SIÈCLE

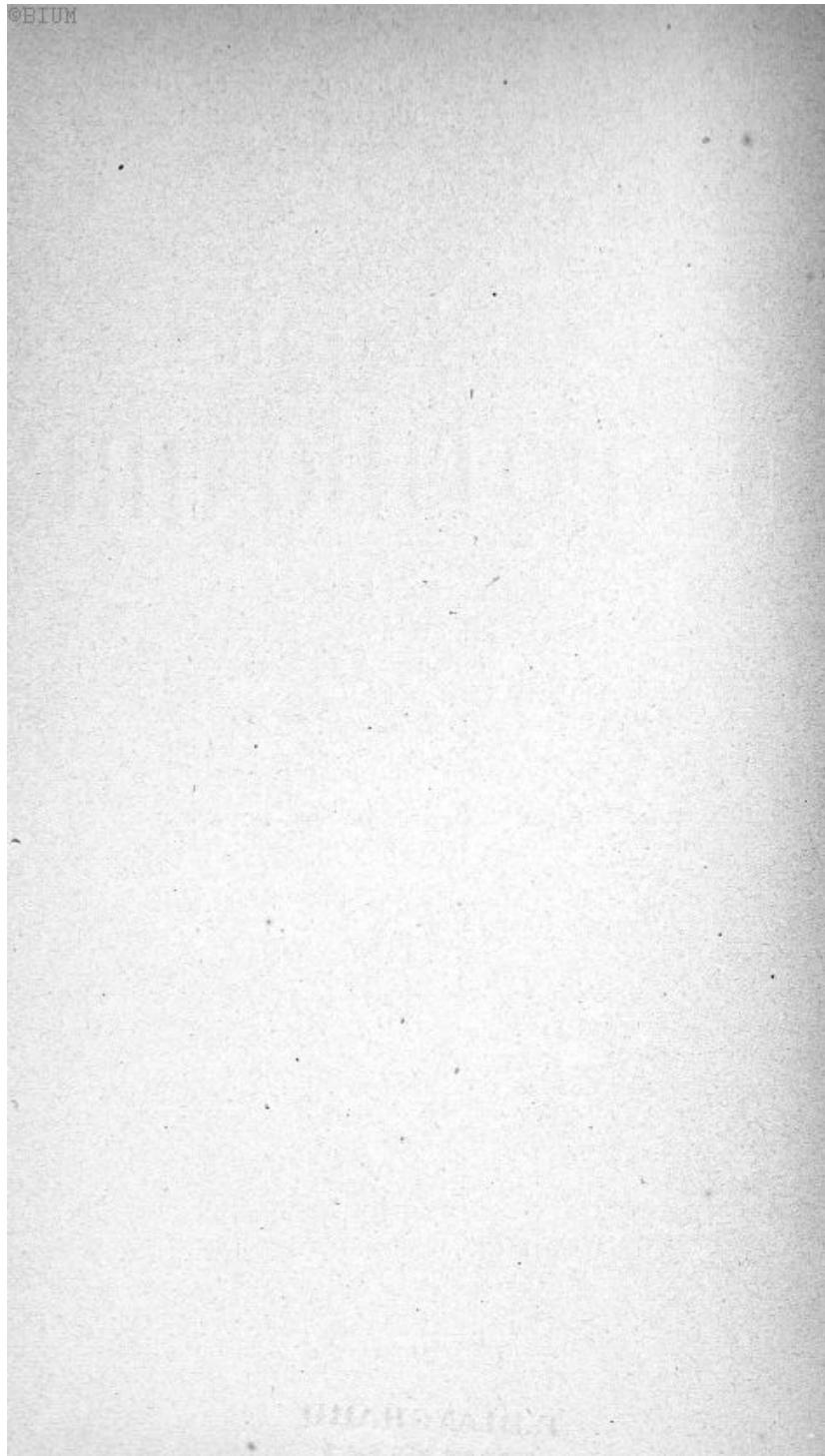
PAR
F. Em. BOUTINEAU



TOURS
IMPRIMERIE TOURANGELLE
20-22, RUE DE LA PRÉFECTURE

1900

R.BLANCHARD
PROF.FAC.MÉD.PARIS



UN MÉMOIRE

D'APOTHECAIRE DE TOURS

AU XVI^e SIÈCLE

parties ⁽¹⁾ fournies a laumonne ⁽²⁾ de tours par martin laurier appo^{re}, et premièrement, le 9^e jour de decembre 1549 baillé à un aveugle une dosse sirop par le commendement de monsieur le receveur d'argenan, pour ci 2 sols
plus baillé à une nourrisse du saint esprit ⁽³⁾ une medecine laxative pour ci 5 sols
plus à la dicté nourrisse ung ungant pour la douleur de cousté ⁽⁴⁾ pour ci 5 sols
le tout baillé par le commendement de monsieur le receveur d'argentan plus baillé une livre..... ⁽⁵⁾ par le commendement de monsieur de la clerté, pour ci 3 sols
le 5^e jour de janvier baillé au cirugian ⁽⁶⁾ ung co-
lire ⁽⁷⁾ pour un chancre de verolle baillé par le com-
mendement de monsieur le receveur d'argentan,
pour ci 7 sols 6 deniers
plus baillé par le commendement de monsieur le receveur d'argentan, au cirugian pour cent sols ung-
ant poudre retrentive ⁽⁸⁾ et huille composé, pour ci 5 livres
le 10^e jour de fevrier baillé au cirugian par le commandement de monsieur proust une livre unguen-
tum aureum ⁽⁹⁾ et une livre bazilicon ⁽¹⁰⁾ et une livre dessicativum rubrum ⁽¹¹⁾ pour ci 15 sols

le 13^e jour du dict mois baillé au cirugian troys
livres baziicon par le commandement de monsieur
proust 15 sols.
plus baillé une livre ?... par le commandement de
monsieur de la clerté 3 sols
plus baillé deux livres de boli armeni ⁽¹²⁾ au ciru-
gian par le commandement de monsieur proust
5 sols
plus baillé au cirugian demi-livre sanguis draconis
an poudre, pour ci 12 sols 6.
le 18^e jour de fevrier 1549 ⁽¹³⁾ baillé au cirugian
ungantum aureum 15 sols
plus trois livres desicativum rubeum 15 sols
plus deux livres baziicon 10 sols
plus une livre apostolorum ⁽¹⁴⁾ 5 sols
plus une livre emplastrum palmeum ⁽¹⁵⁾ 5 sols
le tout baillé par le commandement de monsieur
proust et de sire pierre veroust
11 L. 4 sols
je martin laurier appr^e confesse avoyer receu de
sire pierre fleuriau receveur des aumonnes de tours
la somme de 11 livres 4 sols.
faict le 30^e jour de may 1550.

M. LAURIER.

—
Notes et Eclaircissements

1. — *Parties*, mot en usage jusqu'au XVIII^e siècle pour désigner ce qu'on a nommé depuis *Mémoire*, *Note* et qu'on connaît maintenant sous le nom de *Facture*.

2. — C'était l'Hôtel Dieu de St-Gatien situé en face et à quelques mètres de notre belle cathédrale. Il a été détruit au commencement de ce siècle, il en reste encore une trace connue sous le nom d'hôpital St-Gatien ou petit hôpital. Aumone, aulmōne, aulmōne (Eleemosyna) s'entendait au moyen-âge d'une libéralité faite à l'Eglise, pour le salut du donateur, dans un but charitable, et comme cette charité s'exerçait surtout sur les malades pauvres, on appelait le lieu qui les renfermait aumône concurremment avec celui d'Ostel-Dieu ou Hôtel-Dieu.

Jusqu'en 1544 les hôpitaux étaient placés sous l'administration exclusive du clergé, il y avait des abus, et si considérables que François I^r n'hésita pas à accomplir une réforme radicale en changeant cette forme administrative purement religieuse par une autre dont l'élément civil bourgeois offrait une plus haute garantie.

A Tours ce changement ne fut opéré que le 3 août 1547 et la première commission administrative hospitalière fut installée par ordonnance du Bailli de Touraine de Villemar l'année même où mourut le roi réformateur.

3. — *Saint Esprit*. La ville de Tours possédait à cette époque neuf hôpitaux, je devrais dire Hôtels Dieu, car le mot hôpital n'a été véritablement consacré que sous Louis XIV pour un établissement destiné à renfermer les pauvres et surtout les vagabonds, qui fut ouvert en 1636 ; c'est l'origine de notre Hospice général. Voici les noms de ces neuf établissements qui recueillaient les malades. Ils sont du reste indiqués dans l'ordonnance du bailli de Villemar citée plus haut :

Saint Gatian; *Saint Martin*; *Saint Jullian*; *Saint Jean-des-Ponts*; *Saint Sauveur*; *Saint Cosme*; *Saint Pierre-des-Corps*; *La Madeleine* et enfin *le Saint Esprit*, ce dernier était situé derrière N. D. de la Riche perpendiculairement à la Loire.

4. — De côté.

5. — Je n'ai pu déchiffrer ce mot très mal écrit, on peut y lire *ances, ancos* !

6. — *Chirurgien*. Ce mot n'a eu sa sanction dans le langage du peuple qu'au XVII^e siècle et encore pas dans toutes les villes. Au commencement du moyen-âge on disait *Barbitonson* sous Louis XI *Barbier*, plus tard indifféremment *surgeon, surgean, surgien, cirugian, cirúrgian, sirurgien* ; on entend encore désigner le médecin, dans les hameaux éloignés de Touraine par de vieilles gens *Cherugien*.

7. — *Collyre*. On peut s'étonner de voir ce mot exclusivement réservé de nos jours aux médicaments destinés à l'organe de la vue, s'appliquer à un tout autre usage. Ambroise Paré (*Oeuvres*, 1583) et plus tard Lemery (*Pharmacopée universelle* (1768) disent qu'on a donné improprement ce nom à quelques liqueurs, dont on se sert pour les ulcères vénériens. Le dernier type de ce genre de préparation se délivrait encore, il y a trente ans, sous le nom de *Collyre de Lanfranc*.

Lanfranc était un chirurgien italien, qui pour cause politique s'était réfugié en France en 1295, il avait une grande valeur professionnelle pour le temps, il devint l'ami de Philippe-le-Bel.

8. — Probablement une formule particulière en usage dans l'établissement. J'ai cherché en vain dans les pharmacopées des XVI^e et XVII^e siècle la poudre retrtentive.

9. — *Unquantum aureum*. Onguent doré ou onguent jaune, — auteur Mesué (780-837) fils d'un apothicaire arabe.

Il était composé d'huile, cire jaune, térbenthine, résine, colophane, encens, mastic et safran.

10. — *Onguent Basilicum*. Une des rares préparations d'antan de cette nature connue encore de nos jours.

Les auteurs le désignent ainsi :

Unguentum Basilicum minus Domini Mesué. Cire jaune, poix navale, résine et huile. Le nom de basilicum lui a été donné, disent les auteurs, comme royal et grand.

11. — *Unguentum dessicatum rubrum* (incerti auctoris) : huile rosat, cire blanche, calamine, bol d'Arménie, litharge, céruse et camphre.

12. — *Bol d'Arménie.* Il faut être âgé d'un demi-siècle, pour avoir vu classée aux rangs des bocaux d'une officine cette drogue simple qui semblait protester, par sa présence, contre l'oubli dont elle était l'objet, et aussi contre la disparition de ses sœurs du moyen âge. Elles avaient eu ensemble de beaux jours de gloire, au temps de la thérapeutique arabe, à laquelle Guy-Patin son célèbre antagoniste porta de si rudes coups.

A notre point de vue historique, je lui trouve encore une valeur mais ce sera la dernière, ne serait-ce que pour démontrer le travail de Laboratoire auquel se livraient nos ancêtres.

Cette argile que l'on apportait de l'Arménie, ou même de presque tout l'Orient, se trouve aussi dans diverses localités françaises, entre autres Blois et Saumur qui sont nos voisines ; il est probable que Martin Laurier purifiait lui-même cette terre au lieu de la recevoir d'Ortient, de Lemnos où se faisait cette purification d'où elle était expédiée sèche, comprimée frappée d'un sceau, sous le nom de terre sigillée.

13. — On pourrait s'étonner de voir Martin Laurier indiquer sur son mémoire le mois de février 1549 après celui de décembre également de 1549, et croire à un oubli, ou à une mauvaise administration ; pour l'honneur de notre corporation, il n'en est rien ; seulement il faut savoir qu'en France sous les rois mérovingiens l'année commençait le 1^{er} mars, sous les Carolingiens elle commença à Noël, sous les Capétiens, le jour de Pâques du 22 au 25 avril. — Enfin Charles IX en 1563 ordonna que l'année commencera le 1^{er} Janvier.

15. — *Unguentum Apostolorum.* Je demande à mes frères tourangeaux la permission d'étendre un peu cette note, et cela dans un pur intérêt historique, qui nous permettra pour un instant de nous comparer à nos ainés, qui, sans science comme on l'entend aujourd'hui arrivaient à produire chaque jour des préparations, qui offraient une réelle difficulté cela nous fait sourire aujourd'hui, mais pensons bien que dans deux ou trois siècles, on aura pour nous, peut-être, la même indulgence du souvenir, que nous avons certainement pour nos ainés.

Un apothicaire tourangeau également du XVI^e siècle, contemporain de Martin Laurier, THIBAULT LESPLEIGNY pharmacien d'une réelle valeur, et d'ailleurs le premier apothicaire français qui ait écrit sur son art, que j'aurai bientôt le plaisir de faire connaître à mes lecteurs, a écrit que la composition d'un de ses livres lui a pris deux hivers ; je me suis souvent demandé pourquoi Lespleigny travaillait à ses livres plutôt l'hiver que l'été. En voici la raison ! Il n'y avait pas à cette époque de droguistes, comme nous l'entendons aujourd'hui ;

il n'y avait en France qu'un très petit nombre d'Epiciers, qui faisaient venir de nos ports français, les drogues exotiques, pour l'approvisionnement des apothicaires ; il n'y avait pas aussi bien entendu, comme de nos jours, de laboratoires spéciaux de préparations pharmaceutiques et chimiques, nos ancêtres étaient donc très occupés tout l'été par la récolte des feuilles, fleurs, racines et fruits, et surtout par leur conservation, ils avaient aussi à préparer les eaux distillées, les Robs ou sucs épaissis, les sirops, etc. tous produits à longues formules, qui demandaient un constant labeur et quoiqu'en disent certains pamphlétaires de cette époque, l'apothicaire travaillait beaucoup.

Revenons maintenant à l'onguent des apôtres, dont nous nous sommes un peu écarté.

Je ne résiste pas à l'envie de copier textuellement la pharmacopée de Bauderon (édition Fr. Verny, 1663), seulement je passe la formule, ce dont j'espère mes lecteurs me sauront gré mais tout de même nous en retrouverons les éléments dans ce que Bauderon nomme *meslange* que nous appellons aujourd'hui *modus faciendi*.

Donc notre auteur, après avoir donné les doses, s'exprime ainsi :

PARAPHRASE

« Cet ungant a pris le nom des apostres, non qu'ils en ayent été les inventeurs, ou qu'ils en usassent à guérir leurs malades car ils n'usoient point de drogues, mais au nom de Jésus Christ notre Redempteur, qu'ils prechoient estre le fils de Dieu et le Messie promis en la Loy, par les Prophètes ; ils les guerissoient. Mais du nombre de douze, autant qu'ils estoient comme il est composé de douze drogues (sans y comprendre l'huyle). J'estime Avicenne en avoir été l'inventeur, qui florisoit du temps de S. Augustin l'an de salut 428, car il le descrivit au livre 3; somme 1 traitté II. »

Meslange

« On donne souvent cet onguent en chef-d'œuvre aux apothicaires qui se veulent passer maîtres : pour ce qu'il est difficile de le reduire en forme convenable, sans augmenter la Cire ou Resine en une si grande quantité d'huyle requise (1).

(1) Les communautés des maîtres apothicaires étaient très fermées, sans cependant qu'il y eut limitation, les usages et les mœurs du temps favorisaient surtout les fils, gendres, ou parents des maîtres, pour lesquels nous trouverions aujourd'hui la plus flagrante des injustices, les autres ne pouvaient qu'à grand'peine s'établir, parce

« Pour y parvenir, il faut infuser le bdelium, s'il est mol, et récent, (sinon le pulvériser comme la myrrhe, l'encens l'aristol, longue et la litharge) avec le galbanum, ammoniac, et opopanax, dans du vinaigre, environ demi-jour, sur les cendres chaudes, augmentant leur dose, d'une sixième partie, pour cause des ordures qui y sont, puis on les fera bouillir. Estans bien fonduës, on les coulera à travers une toile ou estamine. Puis seront cuites à la consistance ou espesseur de miel. A icelles encore chaudes on adioustera la terebinthine. Cela fait, la litharge subtilement pulvérisée, sera nourrie avec une partie de l'huile requis quelque temps sur un petit feu, comme qui voudroit faire l'emplastre diachylon : puis on y adioustera peu à peu le reste, la cire et résine grossièrement pilée. La bassine ostée de dessus le feu, on y adioustera les gommes et terebinthine auparavant meslées. Un peu après les poudres : comme l'aristoloche, la myrrhe; et finalement l'encens et le verdet, lequel il ne faut pas augmenter, pour lui donner couleur verte. Car si on en méloit plus grande quantité, il causeroit par son acrimonie, douleur et inflammation aux ulcères ; ainsi que Gal. au 3 de sa méthode, nous a doctement laissé par escrit. Estant froid, il sera gardé au besoin. Voilà comme il me semble, qu'il faut composer cet onguent, sans y adiouster chose qui sort des doses. Si quelqu'un scrait quelqu'autre méthode meilleure, il obligera la profession d'en faire part au public. Ceux qui auront cet onguent en leurs boutiques, se passeront de l'onguent ceraséos. »

Il nous paraît en effet que c'était une préparation très difficile à exécuter pour les aspirans à la maîtrise, et pourtant Dieu sait si un long stage, *dix années*, au moins avait dû les rompre à ces exercices qui demandaient surtout un tour de main habile.

Les maîtres, dans la pratique, s'en tiraient facilement en supprimant un tiers de la quantité d'huile, et en opérant en hiver où la température était plus favorable à la consistance de l'onguent.

Il y avait aussi une autre cause d'erreur, qui nous paraîtra aujourd'hui singulière, et que certainement on ne s'attendrait pas à trouver ici.

C'est une question de poids, de pesée. Nous qui n'avons connu que l'admirable système décimal, qui nous permet dans la pratique d'établir d'un trait de pensée, un calcul même compliqué, nous ne pouvons nous faire qu'une idée très incomplète d'un système de pesée, qui était laissé le plus

qu'il leur fallait surmonter l'obstacle appelé le *chef-d'œuvre*, véritable traquenard où sombrait le candidat (l'aspirant comme on disait alors), qui n'avait pas l'agrément de la communauté; l'onguent des apôtres en est la preuve, de l'avis de tous les auteurs, on ne pouvait le préparer qu'en hiver à cause de la forte proportion d'huile qu'il fallait y incorporer.

souvent à l'arbitraire et qui variait selon les circonstances. Comme je n'ai pas l'intention, dans ces simples notes, d'établir la posologie des siècles qui nous ont précédé, je prendrai tout simplement comme type, à l'appui de mon dire — la livre que tout le monde médical et pharmaceutique (au moins) appelle aujourd'hui, 500 gr. ou demi-kilogramme.

Jusqu'au siècle dernier, il y avait deux sortes de livres.

La livre de médecine ou *soutive* (*subtilis*). datant des Romains qui était de douze onces.

Une autre livre dite marchande qui avait été imposée par Charlemagne en comprenait seize.

L'Angleterre et la Russie ont conservé de nos jours cette livre médicale, elle pèse en moyenne 375 grammes.

Nos maîtres apothicaires qui vendaient aussi de l'épicerie, puisque leur titre légal était *apothicaire épicier*; étaient donc tributaires de ces deux poids. Leurs clients riches qui venaient leur demander du sucre cafetin n'auraient pas accepté volontiers douze onces au lieu de seize alors surtout qu'il valait un prix considérable.

Il s'ensuivait, paraît-il, sans donner créance pourtant aux pamphlets du temps, que les maîtres apothicaires employaient l'une ou l'autre livre au mieux de leurs intérêts.

15. — L'emplastrum palmeum portait à la même époque deux autres nom *DIAPALMA* et *DIACHALCITEOS*.

Il était tout simplement composé d'axonge, de litharge, d'huile et enfin de Chalcitis ! ce dernier divisé dans une décoction de feuilles tendres de palmier !!

La préparation devait être agitée sur le feu avec la partie centrale de la feuille de palmier, technique son pétiole ; de là les deux premiers noms : *palmeum*, *diapalma*. Seulement comme en France les feuilles de palmier étaient plus rares à cette époque qu'elles pourraient l'être aujourd'hui, les auteurs tolérants des pharmacopées, engagnaient à les remplacer par de jeunes rameaux de chêne. Quant à l'autre désignation *U*, *Diachalciteos*, elle provenait du chalcitis employé.

Qu'était-ce, ce chalcitis ? on n'en sait rien au juste !

Guibourt suppose que ce devait être un sulfure de cuivre ét de fer altéré (mine de cuivre hépatique).

Quoi qu'il ait été, je le lui pardonne bien volontiers, mais je me souviendrai toujours qu'entrainé dans sa recherche, au point de vue chimique, et de son histoire naturelle médicale, j'ai sombré honteusement dans une querelle thérapeutique qui a duré cinquante ans ; par exemple, j'ai eu une compensation, j'ai vu défiler devant moi Andromachus, Dioscoride et quelques autres d'une part.

Cordus, *Fuchsius*, *Fernel* (le Grand Fernel), *Plaotius* et encore quelques-autres, d'autre part.

Les premiers soutenaient que la présence du chalcitis dans la Theriaque était efficace contre le venin du pavot, de la ciguë, jusqu'iambe, aconit, cantharides, scorpion et autres animaux féroces, voire même les champignons. Les seconds admettaient bien la grande valeur thérapeutique de la thériaque sous l'influence du chalcitis jusqu'aux animaux féroces inclusivement.

Mais ils la niaient d'une façon absolue pour l'empoisonnement par les champignons, parce que ceux-ci sont froids et humides au troisième degré, selon Avicenne. Quoiqu'il en soit, le souffle révolutionnaire a passé au travers du malheureux emplâtre diachalciteos. Nos maîtres du commencement du siècle l'avaient très simplifié, par un mélange d'emplâtre simple, de cire blanche, et de sulfate de zinc, ce qui ne l'a pas empêché, malgré ce progrès évident, de tomber dans un éternel oubli.

Ne nous en plaignons pas !



Tours, imp. Tourangelle, 20-22, rue de la Préfecture.